



# Observatoire régional de la forêt méditerranéenne

**Lettre d'information**

**31 octobre 2017**

*Cette lettre mensuelle propose un récapitulatif des nouveautés et des brèves du mois du site [www.ofme.org](http://www.ofme.org), ainsi qu'un gros plan sur une action marquante du mois des Communes forestières.*

> GROS PLAN DU MOIS

## CERTIFICATION PEFC

### Un automne chargé pour PEFC PACA : nouveaux standards, nouveaux contrôles et un audit de suivi réussi

*Cet automne, après le succès de son audit annuel de suivi, l'entité régionale PEFC Provence-Alpes-Côte d'Azur s'attaque à un double chantier : l'intégration des nouveaux standards de certification, issus du nouveau schéma national de PEFC France en vigueur depuis juin 2017, et le changement de la procédure de contrôle qui prévoit désormais la réalisation de l'ensemble des contrôles en forêt domaniale et des collectivités.*



**443 190 ha**  
de forêts régionales  
certifiées PEFC (10/2017)

La certification forestière PEFC permet de préserver les forêts tout en favorisant une gestion qui réponde aux besoins de l'économie en bois (énergie bois, construction bois, papier) et prenne en compte les fonctions environnementale (préservation de la biodiversité, protection de l'eau et des sols, séquestration carbone...) et sociale (paysage, randonnée, chasse, ...).



## LES ÉTAPES DE LA CERTIFICATION PEFC



**FORÊT**  
RÈGLES DE GESTION  
FORESTIÈRE DURABLE



**EXPLOITATION**  
RÈGLES DE GESTION  
FORESTIÈRE DURABLE



**COMMERCIALISATION  
ET TRANSFORMATION**  
RÈGLES DE CHAÎNE  
DE CONTRÔLE



**MISE SUR LE MARCHÉ  
DU PRODUIT FINI**

Elle associe tous les acteurs de la filière forêt-bois : propriétaires qui gèrent leurs forêts selon les critères de la gestion durable PEFC, exploitants forestiers qui récoltent et transportent le bois issu des forêts certifiées PEFC en suivant le cahier des charges PEFC de l'exploitation, entreprises de la filière qui fabriquent des produits à base de bois certifié PEFC selon les règles de la traçabilité PEFC et distributeurs qui vendent des produits certifiés PEFC dans le respect des règles d'utilisation de la marque PEFC.

Elle est portée par une organisation déclinée aux échelles internationale (PEFC International), nationale (PEFC France) et régionale (PEFC Provence-Alpes-Côte d'Azur).

## PEFC EN FRANCE ET EN RÉGION PROVENCE-ALPES-CÔTE D'AZUR



## Un nouveau schéma national 2017-2022 pour la certification PEFC

Afin de suivre le principe d'amélioration continue adopté dans le cadre de la certification, l'ensemble des règles définies par PEFC France (dans le respect des exigences de PEFC International) qui s'appliquent aux personnes et organismes engagés dans PEFC, et qui constituent le « schéma de certification », est renouvelé tous les 5 ans. Ainsi, après un an de concertation entre tous les acteurs, PEFC France a adopté un nouveau schéma en juin 2016 qui a été entériné par un vote de l'assemblée générale de PEFC International en mai 2017. Ce schéma est donc entré en vigueur le 1er juin 2017 pour la période 2017-2022.



La révision du schéma avait pour objectif de renforcer ses règles de gestion forestière auprès de tous les acteurs concernés afin d'apporter encore plus de crédibilité à leur démarche et au label vis-à-vis des acteurs et des consommateurs. Ainsi 4 actions ont été ciblées :

- **Clarifier les exigences à travers un standard unique de gestion forestière** pour les propriétaires et les exploitants, qui permette d'améliorer l'évaluation de la qualité des interventions réalisées en forêt (coupes, travaux) et de faciliter son application et son contrôle selon des normes précisées ;
- **Planifier pour gérer durablement avec le renforcement des exigences** en matière de planification des interventions en forêt pour les propriétaires de plus de 10 hectares d'un seul tenant ;
- **Mieux encadrer pour préserver la forêt avec l'introduction de règles qualitatives** s'appliquant aux propriétaires et exploitants forestiers adhérents (prise en compte de la sensibilité des sols lors de l'exploitation, des dégâts de gibier...) ;
- **Renforcer les conditions d'adhésion pour les propriétaires forestiers** qui devront produire un document supplémentaire lors de leur adhésion (copie de l'agrément du document de gestion durable pour les propriétaires de plus de 10 ha ou copie de la preuve de propriété pour ceux de moins de 10 ha).

En région, les entités d'accès à la certification (EAC) PEFC disposent de 6 mois pour adapter leurs procédures afin d'intégrer ce nouveau schéma national. Ainsi, PEFC Provence-Alpes-Côte d'Azur prépare une assemblée générale cet automne pour valider les nouvelles mesures à mettre en application sur le terrain.



### Des changements dans les contrôles par les entités régionales

En parallèle de l'arrivée des nouveaux standards, l'Office national des forêts arrête ses certifications ISO 14001 et 9001. Les forêts publiques seront dorénavant directement contrôlées par les EAC régionales. Les forêts des collectivités et domaniales seront donc intégrées dans le plan et la procédure de contrôle de chaque EAC régionale, et suivront les mêmes règles d'échantillonnage que pour les contrôles des propriétaires privés.

L'échantillonnage respectera en outre la représentativité globale des forêts par type de forêt (forêt domaniales / forêts des collectivités / forêts privées). PEFC Provence-Alpes-Côte d'Azur réalisera donc davantage de contrôles en forêt communale. D'une manière globale, 7 contrôles supplémentaires sont prévus en 2018.

Enfin, les forêts de plus de 5 000 ha devront être toutes contrôlées dans la durée du schéma (5 ans).



### Audit annuel de suivi réussi pour PEFC PACA

Tous les ans, comme les propriétaires et les professionnels certifiés, l'entité d'accès à la certification PEFC Provence-Alpes-Côte d'Azur doit se soumettre à un audit externe afin de vérifier la conformité de son système fonctionnel. En 2017, celui-ci s'est déroulé les 28 et 29 septembre, et a été passé avec succès par PEFC PACA.

Deux types d'audits sont réalisés par l'organisme certificateur accrédité par le COFRAC, ECOCERT Environnement, choisi par l'assemblée générale de PEFC PACA : l'audit annuel de suivi et l'audit de renouvellement qui a lieu tous les trois ans.

Cette année, deux audits terrain étaient programmés, l'un chez un propriétaire privé et le second chez un exploitant forestier. L'audit de suivi de PEFC Provence-Alpes-Côte d'Azur a été passé avec succès puisqu'aucune non-conformité n'a été relevée. Deux remarques ont été émises dans un but d'amélioration continue du système de fonctionnel de l'EACR.

Dès l'année prochaine, les audits externes se baseront sur les exigences des nouveaux standards de PEFC France inscrits dans le nouveau schéma national.



[www](#) Lire l'article sur le nouveau schéma national de PEFC France

[www](#) Télécharger la présentation synthétique du nouveau schéma de PEFC France

[www](#) Retrouver les rapports d'audit de PEFC Provence-Alpes-Côte d'Azur sur son site internet

[www](#) Consulter le site partenaire de PEFC Provence-Alpes-Côte d'Azur

### > LES AUTRES ACTUALITÉS

---

Dans l'ordre de parution, voici la liste des actualités du mois

#### **FORMATION - Une quarantaine de participants à la formation dédiée à l'affouage**

Une quarantaine d'élus s'est réunie sur la problématique de l'affouage, dans le cadre d'une formation des Communes forestières des Alpes de Haute-Provence et des Hautes-Alpes qui s'est tenue le 14 septembre dernier à



Sisteron (04).

[www Lire l'article complet](#)

## **COMMUNICATION - 2e journée faune sauvage et forêt méditerranéenne**

L'association Forêt méditerranéenne a organisé une journée intitulée «Itinéraire d'un animal hors normes : le sanglier» le 13 octobre dernier à Plan-de-la-tour (83).

[www Lire l'article complet](#)

## **FORMATION - ERASMUS Days au Centre forestier de La Bastide des Jourdans**

Le Centre Forestier de La Bastide des Jourdans a tenu une journée «Portes ouvertes sur l'Europe» le samedi 14 octobre dernier.

[www Lire l'article complet](#)

## **COMMUNICATION - Campagne de communication de la filière Pour moi, c'est le bois**

La campagne de communication et de mobilisation nationale de la filière Forêt-Bois, «Pour moi, c'est le bois», est en cours depuis mi-septembre par France Bois Forêt, avec l'ensemble des acteurs et le soutien du ministère de l'Agriculture.

[www Lire l'article complet](#)

## **FORÊT PUBLIQUE - Parution du guide d'accompagnement des élus pour la vente des bois communaux**

Les Communes forestières, en partenariat avec l'ONF et avec le soutien financier de l'ADEME et de la Région Provence-Alpes-Côte d'Azur, ont élaboré un guide pour accompagner les élus pour la commercialisation des bois communaux.

Ce document, intitulé «De la coupe à la destination, maîtrisez la vente de vos bois» est maintenant disponible. Il a pour objectif de donner aux élus les connaissances nécessaires à l'exercice de leur rôle décisionnaire dans le processus de commercialisation des bois.

[www Lire l'article complet](#)

## **COMMUNICATION - Le Mois des Parcs en Provence-Alpes-Côte d'Azur**

Du 3 septembre au 28 octobre 2017 s'est tenu le «Mois des Parcs» soit des manifestations festives et culturelles sur les territoires des Parcs naturels régionaux de Provence-Alpes-Côte d'Azur, avec le soutien de la Région.

[www Lire l'article complet](#)

## **COMMUNICATION - Lettre d'information de Fibois 06/83**

Fibois 06/83 a publié récemment sa lettre d'information n°8.

[www Lire l'article complet](#)

## **FORET PRIVEE - Visite biodiversité en forêt**

Le CNPF PACA, en partenariat avec le Pays de Fayence a proposé une visite en forêt sur le thème «A la découverte de la biodiversité cachée en forêt» le vendredi 27 octobre à Mons (83).

[www Lire l'article complet](#)



## FILIERE BOIS - Réunions Construire en BOIS DES ALPES™

Le Commissariat Général à l'Égalité des Territoires et les Régions Auvergne-Rhône-Alpes et Provence-Alpes-Côte d'Azur proposent, avec l'appui des Communes forestières, trois réunions intitulées « Construire en BOIS DES ALPES™ pour renforcer la synergie entre la politique du tourisme et de la filière forêt-bois dans le massif des Alpes ».

L'ensemble des collectivités situées sur le massif Alpin en région Provence-Alpes-Côte d'Azur (dans le 04, 05, 06, 83 et 84) et en région Auvergne-Rhône-Alpes (dans le 26, 38, 73 et 74) sont invitées.

[www](#) Lire l'article complet

### > LIENS UTILES SUR LE SITE [www.ofme.org](http://www.ofme.org)\*

Abonnez-vous au fil de l'actualité de la forêt méditerranéenne > <http://www.ofme.org/rss.php5>

Moteur de recherche > <http://www.ofme.org/moteur.php3>

Plan du site > <http://www.ofme.org/plan.php3>

Mentions légales > <http://www.ofme.org/mentions.php3>

Nous contacter > <http://www.ofme.org/contacter.php3>

Désinscription de la lettre d'information > <http://www.ofme.org/desinscription.php3>



### > RETROUVER LES ESPACES THEMATIQUES ET LES SITES PARTENAIRES

Mission Régionale Bois Energie > <http://www.ofme.org/bois-energie>

Espace Débroussaillage > <http://www.ofme.org/debroussaillage>

Territoires forestiers > <http://www.territoiresforestiers-paca.eu>

Cartothèque interactive > <http://www.ofme.org/cartotheque>

Communes forestières > <http://www.ofme.org/communes-forestieres>

Certification PEFC > <http://www.ofme.org/pefc-paca>

Forêt modèle de Provence > <http://www.ofme.org/foretmodele-provence>

Crédits photographiques : P. Morand, Communes forestières PACA, PEFC France.

\*Site animé par les Communes forestières PACA avec le concours financier de la Région Provence-Alpes-Côte d'Azur.

## Communes forestières Provence-Alpes-Côte d'Azur

Pavillon du Roy René, CD 7 Valabre, 13120 Gardanne

Tél. : 04 42 65 43 93

Fax : 04 42 51 03 88

E-mail : [paca@communesforestieres.org](mailto:paca@communesforestieres.org)

Site : [www.ofme.org](http://www.ofme.org)

